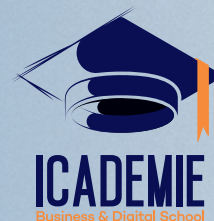


CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

PILOTER ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE - 103h



Bloc de compétences issu de la certification professionnelle de niveau 7 :

« Manager en ressources humaines », enregistrée au RNCP* par ECORIS.

Fiche RNCP* n°38824, enregistrée et publiée au Journal Officiel le 09/08/2014, renouvelée le 27/03/2024, code NSF :

315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38824/>

*Répertoire National des Certifications Professionnelles



OBJECTIFS

La certification complète « Manager en ressources humaines » met en œuvre la politique de recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières de la structure, définie selon ses orientations stratégiques les objectifs de développement visés.

Il contrôle l'application des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et aux relations de travail, et organise le dialogue social.

La fonction inclus aujourd'hui la prise en compte des risques psychosociaux, la gestion de la qualité de vie et des conditions de travail et la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise – RSE (lutte contre les discriminations, gestion du handicap, diversité, égalité homme femme, etc).

Dans un contexte de transformation, il/elle doit être capable d'auditer son service afin d'être le pilote dans l'accompagnement au changement.

Il est amené à prendre part aux décisions de la direction de l'entreprise sur l'ensemble de ces thématiques.

Compétences et aptitudes visées

- Asseoir son leadership par un management situationnel afin de promouvoir les compétences individuelles et collectives de l'équipe pour développer motivation, autonomie et efficience collaborative.
- Constituer le dossier d'audit en identifiant les ressources à analyser, en évaluant la situation actuelle, en mesurant les risques, en tenant compte des règles applicables au sein de l'entreprise afin de réaliser le plan d'audit.
- Mise en place d'un rapport d'audit en évaluant les différents processus, en remplissant la grille d'audit, en diffusant les questionnaires d'audit aux collaborateurs afin de récolter les informations nécessaires dans le but d'identifier les pratiques à mettre en place ou bannir.
- Définir les actions à mener en indiquant les résultats obtenus, en proposant des actions à mener et en évoquant les comportements à risques afin de proposer ses actions au comité de direction et les communiquer aux acteurs concernés.
- Identifier les principaux changements à venir en effectuant un travail de veille (métier, réglementaire, organisationnelle, écologique...) afin de rendre l'entreprise plus agile.
- Piloter et coordonner une équipe autour d'un projet en organisant son fonctionnement, en prenant en compte les expertises et compétences de chacun, en identifiant les indicateurs de performance et de suivis puis en fixant des objectifs afin de respecter les attendus du projet en matière de délais et de budgets.
- Mettre en œuvre et accompagner les changements en élaborant un plan de conduite du changement, précisant les plans d'accompagnement et de formation des équipes, en identifiant les leviers de motivation adaptés à chaque profil et chaque équipe, et prenant en compte les enjeux risques et impact du projet sur l'environnement humain de l'entreprise afin d'opérationnaliser ses changements.

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

PILOTER ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE - 103h

Bloc de compétences issu de la certification professionnelle de niveau 7 :

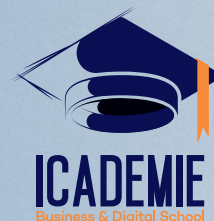
« Manager en ressources humaines », enregistrée au RNCP* par ECORIS.

Fiche RNCP* n°38824, enregistrée et publiée au Journal Officiel le 09/08/2014, renouvelée le 27/03/2024, code NSF :

315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38824/>

*Répertoire National des Certifications Professionnelles



Compétences et aptitudes visées

- Piloter la digitalisation de la fonction RH en effectuant un travail de veille et en sollicitant la direction des systèmes informatique afin d'améliorer les processus mis en place par l'utilisation de logiciel de SIRH ou/et l'intelligence artificielle et permettre la collecte des datas dans le respect des règles RGPD.
- Déployer des outils collaboratifs (plateforme collaborative, knowledge bases, outils de gestion de projet...) pour les équipes, pour répondre aux nouvelles méthodes de travail (télétravail) et besoins/souhaits des collaborateurs (international, handicap) en établissant un diagnostic des ressources disponibles et besoins de l'entreprise, en collaborant activement avec la DSI, en accompagnant les managers opérationnels dans leurs mise en place afin de fidéliser les équipes, d'améliorer la productivité et engendrer de la performance.

PROFIL

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Apprentis
- Personnes en poursuite ou en reprise d'études

DURÉE ET ACCESSIBILITÉ



Durée de la formation : **103h**

La formation s'effectue 100 % à distance
(examens inclus)

Après étude du dossier et selon les aménagements possibles, les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation peuvent être adaptées aux publics en situation de handicap.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Disposer d'un ordinateur muni d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels

PRÉ-REQUIS

Pour accéder à ce parcours, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Entretien
- Dossier de candidature

Ce bloc de compétences est ouvert à tous : salariés, non-salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, agents de la fonction publique, etc. Et ce, quels que soit(ent) le(s) diplôme(s) précédemment obtenu(s) ou le niveau de qualification.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel et en groupe assuré par des tuteurs/formateurs experts dans le domaine.
- Encadrement assuré par un référent pédagogique et un référent examens.
- Webconférences en direct (également accessibles en différé), forums de discussions, messagerie personnelle.
- Apports de contenus, analyse de cas pratiques, jeux de rôles, échanges libres.
- Plateforme accessible 7j/7.
- Accès à une vidéothèque et une bibliothèque numérique.

PROGRAMME

AUDIT ET CONSEIL RH

🔗 **Objectif : Déployer l'approche, les méthodes et les outils de l'audit interne, social ou RH comme base analytique pour prodiguer des recommandations et des conseils éclairés aux parties prenantes concernées.**

- Les fondamentaux de l'audit.
- La démarche d'audits de la fonction RH.
- Les méthodes et outils de l'audit en RH.
- La restitution au système commanditaire et le conseil aux managers.
- Les critères et les points de contrôle de la fonction RH.

LEADERSHIP

🔗 **Objectif : Asseoir son leadership par un management situationnel afin de promouvoir les compétences individuelles et collectives de l'équipe pour développer motivation, autonomie et efficience collaborative.**

- Définir le leadership et appréhender les styles de leadership.
- La différence entre Manager et Leader.
- Techniques de prise de parole en public.
- Mieux se connaître et développer sa confiance en soi.
- Les outils et méthodes pour fédérer, valoriser et faire performer une équipe.

MANAGEMENT DE PROJET

🔖 **Objectif : Conduire un projet en termes de performances commerciales, de qualité, de contrôle des coûts et de maîtrise des délais. Coordonner une équipe autour d'un projet global.**

- Outils d'évaluation de besoins : QQOQCP, diagramme d'Ishikawa.
- Outils de planification et d'affectation de tâches : matrice RACI.
- Outils de planification et d'affectation de tâches PERT.
- Outils de planification et d'affectation de tâches : diagramme de Gantt.

CONDUITE DU CHANGEMENT

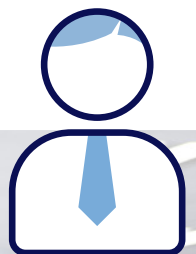
🔖 **Objectif : Piloter un changement en entreprise, en construisant le système de pilotage, de formation et de communication.**

- Le processus de changement : types de changement, facteurs déclenchants.
- Les outils de diagnostic et de pilotage.
- Construction d'un projet, les outils organisationnels, de co-construction.
- Les outils et l'application des méthodes agiles.
- La psychologie individuelle en situation de changement : cycle du deuil, résistances.

DIGITALISATION DE LA FONCTION RH

🔖 **Objectif : Piloter la digitalisation de la fonction RH en tenant compte des ressources et des besoins de l'entreprise.**

- NTIC et Ressources humaines (RGPD).
- Diagnostic des ressources disponibles et besoins de l'entreprise.
- Les outils de la digitalisation du recrutement et parcours de vie du collaborateur.
- Les méthodes et outils collaboratifs.
- Savoir mettre en œuvre un projet d'optimisation de la performance RH.



Modalités d'évaluation

Plusieurs sessions d'examens par an.

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante. La validation d'un bloc de compétences nécessite la validation de chacune des compétences qui le constitue.

Pour chaque Bloc de compétences, le candidat bénéficie de 45 minutes dans une salle dédiée et surveillée afin de préparer sa présentation orale du module principal du bloc évalué. Ensuite, il expose devant le jury le fruit de sa réflexion sur ce module principal, de manière structurée, pendant 15 minutes. Cette présentation est suivie d'une session de questions-réponses avec le jury, d'une durée de 15 minutes, dans le but de clarifier certains points et d'approfondir les sujets abordés lors de la présentation. Une fois l'évaluation du module principal effectuée, le jury dispose de 15 minutes supplémentaires par module secondaire pour évaluer la maîtrise globale des compétences associées à chacun de ces modules secondaires du bloc évalué.

Pour le mémoire professionnel, le candidat disposera de 30 à 45 minutes pour soutenir son mémoire en s'appuyant de son diaporama obligatoire devant un jury de professionnel.

La validation du titre par la formation est subordonnée à :

- La validation des 4 blocs de compétences constitutifs du titre
- La validation du CONSULTING RH
- La présentation écrite et orale d'un mémoire professionnel réalisé autour d'une problématique professionnelle choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité de la certification
- L'attestation de présence de 60 jours (ou 420 heures) minimum en entreprise
- La validation du niveau B1 minimum en anglais (550 points minimum au TOEIC ou niveau 2,5 du Bright Language).

Équivalences et Passerelles

Il n'y a pas d'équivalences et passerelles sur cette formation.

Période en entreprise

La période en entreprise est facultative dans le cadre de la validation du bloc de compétences seul.

En cas de validation complète de la certification professionnelle de Manager et Ressources Humaines, le candidat doit accomplir une période en milieu professionnel à temps plein dans un ou plusieurs établissements de son secteur d'activité (hors contrat d'alternance), pour une **période minimum de 60 jours ou 420h** (cf. référentiel de formation).

DÉBOUCHÉS

Les fonctions de manager en ressources humaines s'exercent dans tous les secteurs d'activité, de l'industrie ou des services, de la fonction publique ou du secteur associatif.

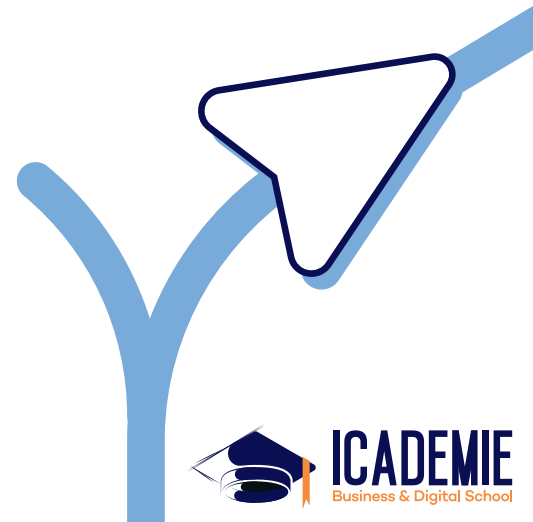
Les débouchés se situent en majorité dans le secteur privé, dans des entreprises de taille intermédiaire ou des grandes entreprises (les petites entreprises n'ayant généralement pas de service ressources humaines dédié).

Les professionnels des RH peuvent aussi intervenir de l'extérieur comme consultants indépendants ou intégrés à des structures de conseil en GRH

- Position hiérarchique : cadre supérieur ou assimilé
- Position fonctionnelle : le manager en ressources humaines est un généraliste des ressources humaines et du management humain et organisationnel. Il est donc à même d'assurer tous les métiers de direction (ou conseil) RH.

Le titulaire de la certification peut exercer les emplois suivants :

- Directeur ou Responsable des ressources humaines
- Responsable de l'administration RH et de la paie
- Responsable des relations sociales
- Responsable du SIRH
- Responsable du recrutement
- Responsable de la gestion des carrières
- Responsable de la formation
- Talent manager
- Consultant RH
- Consultant en recrutement
- Consultant en risques professionnels



POURSUITE D'ÉTUDES

À la suite de cette certification professionnelle, il n'existe pas de poursuite d'études possibles avec Icademie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscriptions à tout moment de l'année.

Le délai d'accès à la formation est habituellement de 14 jours après validation de votre dossier.

TARIFS

À partir de 1550 € TTC.

Contactez le service Conseil en Formation pour le détail des conditions tarifaires.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- CPF
- Plan de développement des compétences
- Autofinancement

Prise en charge à 100 % possible selon les modalités de financement.

INDICATEURS DE RÉSULTATS – 2024

Ces résultats proviennent de deux enquêtes réalisées auprès de nos 47 apprenants ayant passé les examens : une enquête de satisfaction (taux de retour : 57,44 %) et une enquête d'insertion (taux de retour : 84,50 %).

- **Taux de réussite : Non significatif**
- **Taux de satisfaction : 96,30 %**
- **Taux d'insertion à 6 mois : 76,92 %**
- **Taux d'insertion à 6 mois dans les métiers visés : 76,92 %**



ICADEMIE
Business & Digital School

Formation à Distance

3 Rue Racine
83000 Toulon
09 73 03 01 00
contact@icademie.com
SIRET 489 088 971 00093

Aix-en-Provence

415 Avenue des Chabauds
13320 Bouc-Bel-Air
04 42 58 86 31
contact@icademie-aixenprovence.com
SIRET 489 088 971 00077

Toulon

15 Boulevard de Strasbourg
83000 Toulon
04 89 33 14 62
contact-toulon@icademie.com
SIRET 489 088 971 00051

Paris

5 Rue Saint-Georges
75009 Paris
01 75 85 85 65
contact@icademie-paris.com
SIRET 489 088 971 00101

Lille

5/7 Rue Sainte Anne
59800 Lille
03 66 72 22 25
contact@icademie-lille.com
SIRET 489 088 971 00069

Ce document peut faire l'objet de modifications afin de répondre à des impératifs d'ordre pédagogique.

Date de MAJ de la fiche : 10/08/2026